

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/03/2011 (Dernière actualisation de la page 01/03/2011)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.4342		
Spécialisé	11.7660		
Spécialisé +	11.9811		
Qualifié	12.4523	12.9662	13.0692
Qualifié +	13.1718	13.6561	13.7488